



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE  
DE L'AIR

Paris, le 12 SEP. 2012  
N° 1863 /DEF/CEMAA

### DECISION

OBJET : Format de traditions des unités navigantes de l'armée de l'air, 8<sup>ème</sup> étape.

REFERENCES :

- a) Décision n°1027/DEF/CEMAA du 17 avril 2008, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 1<sup>ère</sup> étape.
- b) Décision n°2612/DEF/CEMAA du 4 juillet 2008, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 2<sup>ème</sup> étape.
- c) Décision n°1395/DEF/CEMAA du 31 mai 2010, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 3<sup>ème</sup> étape.
- d) Décision n°2050/DEF/CEMAA du 08 septembre 2010, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 4<sup>ème</sup> étape.
- e) Décision n°2608/DEF/CEMAA du 29 août 2011, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 5<sup>ème</sup> étape.
- f) Décision n°3303/DEF/CEMAA du 21 novembre 2011, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 6<sup>ème</sup> étape.
- g) Décision n°1280/DEF/CEMAA du 12 juin 2012, relative au format de traditions de l'armée de l'air, 7<sup>ème</sup> étape.

PIECES JOINTES : Deux annexes

La présente décision constitue la 8<sup>ème</sup> étape d'une série devant aboutir à un ensemble qui, d'une part, permette la survivance du plus grand nombre de traditions possibles et qui, d'autre part, soit représentatif de la diversité historique de l'armée de l'air. Cette décision se concentre sur les traditions de l'aviation de transport, à travers notamment l'attribution d'escadrilles aux unités navigantes.

Une réflexion sera lancée sur les règles devant régir les traditions des unités non navigantes de l'armée de l'air.

## I. Des escadrilles pour les unités navigantes de la BAAP

La décision de septième référence confèrait des traditions d'escadrilles aux unités de transport mixtes comprenant deux ou plusieurs types d'aéronefs distincts, confiées aux chefs pilotes respectifs.

Pour les unités ne comprenant qu'un seul type d'aéronef, des traditions d'escadrilles seront confiées au leader pilote et au chef de la section activité aérienne. Cette règle ne s'appliquera pas aux unités suivantes : l'ET 41 VERDUN, l'ET 50 REUNION, l'ET 82 MAINE, l'ET 43 MEDOC, l'EH 1/44 SOLENZARA et l'ET 55 OUESSANT.

Les référentiels d'emploi et d'organisation de la BAAP précisant l'attribution du titre de commandant d'escadrille en double casquette seront modifiés en conséquence au REO 2013.

Les unités concernées établiront, chacune pour ce qui la concerne, les dossiers de reprise des traditions, afin notamment d'autoriser le port des décorations collectives. Les règles de port de ces décorations collectives sont précisées dans la décision citée en 1<sup>ère</sup> référence.

## II. Le Centre d'instruction des équipages de transport 340 GENERAL LIONEL DE MARMIER

Cette unité comprend aujourd'hui six escadrilles d'instruction et d'entraînement (EIE), qui lui sont rattachées fonctionnellement : l'EIE *Airbus* (placée au sein de l'ET 3/60 ESTEREL), l'EIE *Falcon* (placée au sein de l'ETEC 65), l'EIE *C 160* (unité à part entière positionnée à Evreux), l'EIE *C-130* (placée au sein de l'ET 2/61 FRANCHE-COMTE), l'EIE *CN 235* (placée au sein de l'ET 1/62 VERCORS) et l'EIE *TBM 700* (placée au sein de l'ET 43 MEDOC).

Une septième escadrille sera créée en 2014 au sein du CIET : l'escadrille d'instruction et d'entraînement *A 400 M*, issue du pilier formation de l'équipe de marque *A 400 M* de la MEST (*Multinational Entry into Service Team*).

Les traditions suivantes leur seront attribuées :

- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *Airbus*, reprendra les traditions et l'insigne de la **F 110** (grue en virage). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *Falcon* reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 226** (poussin observateur à l'éclosion). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *C 160* reprendra les traditions et l'insigne du **Groupe mixte de transport 59 ORLEANS** (insigne homologué).
- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *C-130* reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 111** (cygne). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *CN 235* reprendra les traditions et l'insigne de la **SPAbi 2** (triquètre). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- L'escadrille d'instruction et d'entraînement *TBM 700* reprendra les traditions et l'insigne de l'**Escadrille de liaison aérienne 44 MISTRAL** (insigne homologué).
- Lorsqu'elle sera créée, l'escadrille d'instruction et d'entraînement *A 400 M* reprendra les traditions et l'insigne l'**Escadrille de liaisons aériennes 53** (insigne déjà homologué, à remettre en fabrication en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « ELA 53 »).

### III. Evolution des traditions de l'ETEC 65

Cette unité prendra désormais pour dénomination **Escadron de transport 60**, sans nom de traditions.

Sa numérotation mécanographique sera modifiée en conséquence.

Il reprendra pour insigne celui des Lignes aériennes militaires, auquel il sera ôté la mention « LAM ». L'unité proposera à l'homologation cet insigne modifié et non encore homologué.

Cette unité comprend les cinq escadrilles suivantes en son sein : *Airbus*, *Falcon*, *TBM 700*, *Super-Puma* et *EIE Falcon* (cette dernière étant rattachée fonctionnellement au CIET).

- L'escadrille *Airbus* reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **ET 2/63 BIGORRE** (insigne homologué).
- l'escadrille *Falcon* reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Groupe de liaisons aériennes ministérielles**, auquel il sera ôté l'acronyme « GLAM » (insigne déjà homologué, à remettre en fabrication en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « GLAM »).
- l'escadrille *TBM 700* reprendra les traditions et l'insigne du **Groupe aérien d'entraînement et de liaison**, auquel il sera ôté la mention « GAEL » (insigne déjà homologué, à remettre en fabrication en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « GAEL »).
- l'escadrille *Super Puma* reprendra les traditions et l'insigne de l'**Escadrille de liaisons aériennes 52**, auquel il sera ôté la mention « ELA 52 ». L'unité proposera à l'homologation cet insigne modifié et non encore homologué.

L'escadron de transport 60 se verra confier la garde du drapeau de la 60<sup>ème</sup> Escadre de transport, aujourd'hui à la garde de la BA 107 de Villacoublay. Celle-ci reprendra à l'ETEC la garde du drapeau de la 63<sup>ème</sup> Escadre de transport.

### IV. Les autres unités de transport dotées d'avion mono type

Les escadrons comprenant déjà des escadrilles historiques les conserveront. S'agissant des autres, ils se verront attribuer des escadrilles selon le plan ci-après.

L'escadron de transport 3/60 ESTEREL sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 227** (Gaulois roux ; insigne homologué).
- La seconde escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 224** (oie poursuivant un papillon). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

L'escadron de transport 3/62 VENTOUX sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **SAL 105** (diable grenadier). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- La seconde escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **VR 551** (chamelier targui). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

L'escadron de transport 52 TONTOUTA sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille reprendra les traditions et l'insigne de l'**Escadrille de reconnaissance d'Outre-mer 80** (insigne déjà homologué, à remettre en fabrication en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « EROM 80 »).
- La seconde escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 107** (serpent égyptien). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

L'escadron de transport 88 LARZAC sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **BR117** (coq bombardier). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- La seconde escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **BR 120** (croix de Lorraine au chardon). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

#### V. L'École de l'aviation de transport **CAPITAINE JEAN DARTIGUES**

Son escadrille de contrôle et de standardisation reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Centre d'instruction des équipages de bombardement IV/21** (hibou lunaire). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

Son escadrille d'instruction sol reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Centre d'instruction au vol de nuit de Chartes** (hibou à la lanterne sortant de l'œuf). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

L'Escadron d'instruction en vol FOURCHAMBAULT, bien que se voyant conférer deux escadrilles, ne reprendra pas dans un premier temps de traditions d'escadrilles.

#### VI. Le Centre d'instruction des équipages d'hélicoptères 341 **COLONEL ALEXIS SANTINI**

Cette unité comprend trois escadrilles de transformation opérationnelle (ETO), qui lui sont rattachées fonctionnellement : l'ETO *Super Puma* (placée au sein de l'EH 1/44 SOLENZARA), l'ETO *Hélicoptères moyens* (placée au sein de l'EH 1/67 PYRENEES) et l'ETO *Hélicoptères légers* (placée au sein du CIEH).

Les traditions suivantes leur seront attribuées :

- L'ETO *Super Puma* reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Escadron aérien de recherche et sauvetage 99** (insigne homologué).
- L'ETO *Hélicoptères moyens* reprendra les traditions et l'insigne de la **VR 571** (tête de tigre). L'unité proposera cet insigne à l'homologation.
- L'ETO *Hélicoptères légers* reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Groupe aérien d'observation II/520**. L'unité proposera cet insigne à l'homologation.

## VII. Les autres unités d'hélicoptères

L'escadron d'hélicoptères 3/67 PARISIS conservera ses escadrilles historiques. S'agissant des autres, ils se verront attribuer des escadrilles selon le plan ci-après.

L'escadron d'hélicoptères 1/67 PYRENEES sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille (*Caracal*) reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Escadron d'hélicoptères moyens 2/65**, auquel il sera ôté l'acronyme « 2/65 EHM (insigne déjà homologué, à remettre en fabrication en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « EHM 2/65 »).
- La seconde escadrille (*Puma*) reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Escadron d'hélicoptères 2/67 VALMY** (insigne homologué).

L'escadron d'hélicoptères 5/67 ALPILLES sera doté des deux escadrilles suivantes :

- La première escadrille reprendra les traditions et l'insigne de l'ex **Escadron d'hélicoptères moyens 4/67 DURANCE** (insigne homologué).
- La seconde escadrille reprendra les traditions et l'insigne de la **VB 135** (chauve-souris ; insigne homologué).



DESTINATAIRES :

Monsieur le général, major général de l'armée air

Monsieur le général, inspecteur de l'armée de l'armée de l'air

Monsieur le général, commandant les forces aériennes

Monsieur le général, commandant du soutien des forces aériennes

Monsieur le général, commandant la défense aérienne et les opérations aériennes

Monsieur le général, commandant les forces aériennes stratégiques

Monsieur le général, directeur des ressources humaines de l'armée de l'air

Monsieur le général, directeur du service commissariat des armées

Monsieur le général, sous-chef emploi soutien

Monsieur le général, sous-chef plans-programmes

Monsieur le général, commandant le centre d'expériences aériennes militaires

Monsieur le général, commandant de l'école de l'air

Monsieur le général, commandant les forces françaises à Djibouti

Monsieur le général, chef du service historique de la défense – Département de l'armée de l'air et Division symbolique de la défense/Section symbolique air

Monsieur le colonel, chef du service d'information relations publiques de l'armée de l'air

Monsieur le colonel, sous-directeur accompagnement de la DRHAA

Toutes bases

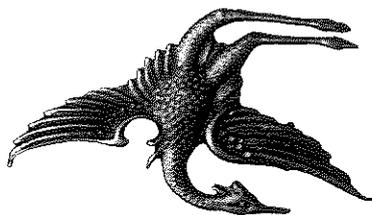
Tous détachements air

## Annexe 1

### Historiques succincts

#### Les traditions de la F 110 (Grue en virage), pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement Airbus :

l'Escadrille 110 est créée le 26 mars 1915, successivement désignée « VB 110 », « VC 110 » et « F 110 ». Escadrille de bombardement, elle termine la Grande Guerre avec deux citations à l'ordre de l'armée, la croix de guerre 1914-1918 à deux palmes de bronze et la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre, mais déplore la perte d'onze membres d'équipage. Elle a compté dans ses rangs les Slt BARONNA et Lt DE LA PERELLE, titulaires chacun de plus de cent missions de bombardement, le Slt LAURENT-EYNAC (Ministre de l'air) et le Lt DE MARMIER (grande figure FAFL). En 1919, la F110 est dénommée « Escadrille des grands raids » et affectée à l'exploration des destinations lointaines qui doivent préparer l'aviation commerciale. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 2<sup>e</sup> RB(N) (1920) et du 21<sup>e</sup> RAB(N) (1920-1933) de Nancy, puis du Groupe de bombardement II/21 (1933-1940), groupe qui reçoit une citation à l'ordre de l'armée aérienne au sein du GB 9 pour son engagement durant la Bataille de France.

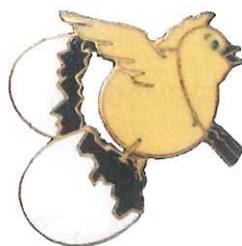


Insigne non homologué.

L'escadrille F 110 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre). Elle a été dénommée en 1919 « escadrille des grands raids », parallèle naturel avec les capacités des *A340 TLRA et A310*.

#### Les traditions de la BR 226 (poussin observateur à l'éclosion), pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement Falcon :

l'Escadrille 226 est créée le 30 janvier 1917, successivement désignée « C 226 », « SOP 226 » et finalement, « BR 226 ». Escadrille d'observation et de réglage d'artillerie, elle termine la Grande Guerre au service de l'Artillerie lourde de la 3<sup>e</sup> Armée avec deux citations à l'ordre de l'armée, la croix de guerre 1914-1918 à 2 deux palmes de bronze et la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre, déplorant la perte de sept membres d'équipage. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 31<sup>e</sup> Régiment d'aviation d'observation de Tours (1920-1934) puis du Groupe de bombardement II/31 (1937-1940) et enfin, du Groupe de bombardement I/31 reconstitué après l'armistice (1940-1942). Après guerre, ses traditions sont finalement reprises au sein de l'Escadron de bombardement 3/93 SAMBRE sur *Mirage IVA* (1965-1976), à Cambrai.



Insigne non homologué.

La BR 226 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre), avec un insigne, l'oiseau sortant de la coquille et prenant l'envol, symbolisant la réussite de la formation.

#### Les traditions du Groupe mixte de transport 59 ORLEANS, pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement C 160 :

Le GMT 59 ORLEANS est formé le 1<sup>er</sup> juillet 1969 à N'Djamena à partir de l'ET 3/61 POITOU mis en sommeil à cet effet, afin appuyer les opérations terrestres franco-tchadiennes contre la rébellion alliée au Libyens, notamment dans le cadre de l'opération LIMOUSIN (avril 1969-octobre 1972). Il est constitué à la fois de voilures fixes (*Noratlas*, *Transall*, *Broussard*) et de voilures tournantes (*Alouette II*, *H-34*). Ses équipages mènent aussi bien des missions de ravitaillement de postes isolés ou de forces engagées dans les combats, que des missions de marquages de zone (missions *luciole*) et d'évacuations sanitaires. Au plus fort des opérations, le parc du GMT regroupe onze *Noratlas*, deux *Transall* et un *Broussard*, ainsi que 22 *H-34*. Il est finalement dissous le 28 octobre 1975.



Insigne homologué en 1969 (armoiries de la ville).

Si cette unité n'a pas reçu de distinction collective, elle est l'une des seules de traditions d'origine purement transport. Spécialement créée à partir de l'escadre de transport d'Orléans et exclusivement positionnée au Tchad de 1969 à 1975, elle est particulièrement évocatrice des OPEX en Afrique où le *Transall* a conquis ses lettres de noblesse.

#### Les traditions de l'Escadrille de liaisons aériennes 53, pour la future escadrille d'instruction et d'entraînement A 400 M :

L'ELA 53 est créée le 1<sup>er</sup> avril 1948. Stationnée à Bach-Maï, l'escadrille entretient des détachements à Gia-Lam (voilures tournantes) et Muong-Sai (voilures fixes), ses équipages œuvrant dans des missions de transport, liaison de commandement, reconnaissance photographique et évacuation sanitaire. L'ELA 53 est également engagée dans la Bataille de Dien-Bien-Phu de mai 1954, y effectuant 44 missions. Equipée de monomoteurs *Morane 500*, *Pingouin* et *Beaver*, de bimoteurs *Martinet* et *Beech*, ainsi que des premiers hélicoptères de l'Armée de l'air, elle termine la Guerre d'Indochine avec un bilan de 12 254 missions de guerre en 33 580 heures de vol, perdant un pilote du fait de l'ennemi. Elle est finalement

dissoute le 28 février 1955. Elle a reçu quatre citations à l'ordre de l'armée aérienne, la croix de guerre TOE à quatre palmes de bronze, la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre des TOE.



Insigne homologué en 1950 (il conviendra d'en recréer et faire homologuer un nouveau après avoir ôté la mention ELA 53).

L'ELA 53 est une escadrille de liaison polyvalente d'Indochine prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre TOE). « L'homme à la tête blessée » de l'ELA 53 évoque sans équivoque les évacuations sanitaires.

Les traditions de la BR 111 (cygne), pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement C-130 :

L'Escadrille 111 est créée le 2 avril 1915, successivement désignée « VB 111 », « VC 111 », « SOP 111 » et « BR 111 ». Escadrille de bombardement, elle termine la Grande Guerre avec quatre citations à l'ordre de l'armée, la croix de guerre 1914-1918 à quatre palmes de bronze et la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire, ainsi que quatre victoires aériennes, mais déplore la perte de vingt membres d'équipage. Elle a compté dans ses rangs le Mdl GALLOIS, titulaire de plus de cent missions de bombardement. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 32<sup>e</sup> RAO (1920-1932) de Dijon, puis du Groupe de reconnaissance I/52 (1933-1942), groupe qui reçoit une citation à l'ordre de l'armée aérienne pour son engagement durant la Bataille de France.



Insigne non homologué.

La BR 111 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Médaille militaire). Elle est aussi sœur d'armes des SAL 19 et BR 104 (traditions déjà détenues au FRANCHE-COMTE), au 32<sup>e</sup> RAO et à la 52<sup>e</sup> ER.

Les traditions et l'insigne de la SPAbi 2 (triquètre), pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement CN 235 :

L'Escadrille 2 est créée avant la Première guerre mondiale, le 29 mars 1912, successivement désignée « MF 2 », « F 2 », « AR 2 » et « SPAbi 2 ». Escadrille d'observation de la 3<sup>e</sup> Armée, elle effectue la toute première mission de reconnaissance française de la Grande Guerre sur

Verdun, en 1914. Elle termine le Premier conflit mondial avec une citation à l'ordre du corps d'armée, la croix de guerre 1914-1918 à une étoile de vermeil et sept victoires aériennes, déplorant la perte de quinze membres d'équipage. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 37<sup>e</sup> RA du Maroc (1920-1936), au sein duquel elle participe à la Guerre du Rif (1920-1925) et où elle obtient trois citations au titre des TOE, puis au sein de la 1<sup>ère</sup> Escadre d'Algérie (1936-1937), et par la 1<sup>ère</sup> Escadrille (de transport de parachutistes) du 602<sup>e</sup> Groupe d'infanterie de l'air (1937-1940).



Insigne non homologué.

Le SPAbi 2 est une escadrille prestigieuse, décorée (citations Grande Guerre et Guerre du Rif), mais aussi sœur d'armes des escadrilles « marocaines » du 1/62 VERCORS (SPAbi55 et SAL 8). En outre, ses traditions ont été perpétuées; dans les années 30, par une des deux premières unités de transport de l'Armée de l'air au sein du 602<sup>e</sup> GIA (transport de parachutistes).

Les traditions et l'insigne de l'Escadrille de liaison aérienne 44 MISTRAL, pour l'Escadrille d'instruction et d'entraînement TBM 700 :

L'ELA 44 est créée le 1<sup>er</sup> octobre 1947 à Aix-les-Milles, prenant la suite de la SRLA 91 formée peu après 1945. Dédiée aux liaisons de la 4<sup>e</sup> Région aérienne et aux évacuations sanitaires dans le sud-est de la France, elle devient « Escadrille de liaison » (EL) 44 MISTRAL le 1<sup>er</sup> décembre 1978 et enfin « Escadron de transport et d'entraînement » (ETE) 44 MISTRAL le 1<sup>er</sup> mai 1983, pour être finalement dissoute à Salon-de-Provence le 31 décembre 2005. Entre temps, le détachement que l'unité entretenait en Corse devient autonome sous la forme de l'Escadrille de liaison aérienne et de sauvetage (ELAS) 1/44 le 1<sup>er</sup> octobre 1964. Le MISTRAL est décoré de la Médaille d'honneur du Service de santé des armées.



Insigne homologué en 1948. Il sera repris tel quel, avec ses nom, acronyme et numéro, afin de pas le dénaturer totalement.

L'ELA 44 est une escadrille puis unité en tous points comparable au MEDOC, décorée (Médaille d'honneur du SSA). Ce choix constitue le moyen d'honorer cette unité victime de restructurations passées.

### Le numéro 60 pour l'escadron de transport d'autorités :

Historiquement :

- le GAEL a été successivement numéroté et dénommé : GAEL 87 (45-47), GLA 2/40 (47-48), GTLA 2/60 (48-71), GAEL 2/60 (71-72), 65e ET (72-93), ETEC 65 (depuis 1993) ;
- le GLAM : GLAM 86 (45-47), GLA 1/40 (47-48), GTLA 1/60 (48-68), GLAM 1/60 (68-95).

Par ailleurs, le numéro "60" a été porté par deux entités :

- la 60e Escadre de liaison, de 1946 à 1947 (regroupant GLAM 86 et GAEL 87),
- la 60e Escadre de transport et de liaison, de 1948 à 1964 (regroupant les GTLA 1/60 et 2/60, mais pas l'ET 3/60 ESTEREL, créé en 1968).

En résumé, le n°60 retenu pour cette unité a été très longtemps utilisé par ses deux noyaux d'origine (GLAM et GAEL) :

- GTLA puis GLAM 1/60 pendant 47 ans, jusqu'à sa dissolution en 1995 ;
- GTLA puis GAEL 2/60 pendant 24 ans ; le GAEL porte le n°65 depuis 1972, soit 40 ans, mais n'assume la mission de transport ministérielle que depuis 95, soit 12 ans.

Il s'agit enfin d'un numéro d'escadre, ce qui permettra, si le besoin opérationnel imposait de scinder cette unité en plusieurs escadrons, de scinder aussi aisément les numérotations de traditions.

### L'insigne des ex **Lignes aériennes militaires**, pour l'escadron de transport 60 :

Service de transport aérien créé le 11 septembre 1941, les LAM permettent dans un premier temps de relier la Syrie à l'Afrique française libre, puis à Madagascar et à Djibouti. Elles sont équipées d'une flotte hétéroclite d'une demi-douzaine d'appareils (*Dewoitine 338* d'Air France, *Farman 221*, *Potez 650*, *Amiot 143*, *Goéland...*) et armées par du personnel tant militaires que civils, avant de recevoir, à partir de juillet 1942, six bimoteurs modernes américains *Lodestar*. La première ligne régulière relie Damas à Brazzaville via Le Caire, Khartoum, Fort-Lamy et Bangui, soit 6220 km, à partir d'octobre 1941. Les LAM participent également au transport de munitions durant la campagne de Tunisie de 1943. Elles sont dissoutes le 1<sup>er</sup> mars 1944, fusionnant leurs moyens avec le nouveau réseau de transport aérien civil rayonnant à partir d'Alger, Damas et Dakar.



L'unité proposera à l'homologation cet insigne non encore homologué, une fois modifié par suppression de la mention « LAM ».

Les LAM sont l'ancêtre du transport aérien militaire français, de statut FAFL, au passé prestigieux mais ignoré depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Les LAM ont été constituées par les personnels d'Air France qui se sont mobilisés pour continuer la guerre après la défaite<sup>1</sup>. Constituées sous le commandement du colonel de MARMIER, pilote du

<sup>1</sup> C'est d'ailleurs le personnel d'Air France, au travers de la revue *Icare*, qui a écrit son histoire et qui détient le fanion de cette unité.

Général DE GAULLE, elles représentent à la fois l'esprit de résistance de la Nation en armes et la vocation de l'unité à transporter de hautes autorités civiles et militaires.

#### Les traditions et l'insigne de l'ET 2/63 BIGORRE, pour l'escadrille *Airbus* de l'ET 60 :

L'ET 2/63 BIGORRE est formé à Pau le 1<sup>er</sup> avril 1964, par fusion de l'Escadrille d'instruction des troupes aéroportées (EITA) 341 et de l'ET 3/62 SAHARA, rapatrié d'AFN. Le 1<sup>er</sup> juillet 1972, l'unité est déplacée à Evreux pour y devenir l'ET 3/64 BIGORRE, dissous finalement le 30 juin 1981. Durant ses 17 ans d'existence, le BIGORRE a toujours volé sur *Noratlans*. Ses traditions sont ensuite confiées à l'Escadron AStarTE 1/59 BIGORRE d'Evreux, mettant en œuvre les quatre *C160H* de transmission stratégique au profit des Forces nucléaires (Air et Marine), de 1992 à 2001.



Insigne homologué en 1965.

L'ET 2/63 est une unité ancienne, ayant pris racine pendant la Guerre d'Algérie. Cette reprise de traditions permet en outre de rappeler et honorer la mission de transmission stratégique (AStarTE), dorénavant possible à partir des appareils présidentiels de l'ET 60, notamment l'*A330*, véritable PC volant de commandement doté de tous les moyens modernes.

#### Les traditions de l'ex GLAM, pour l'escadrille *Falcon* de l'ET 60 :

Le GLAM est créé le 14 mars 1945, par rapatriement à Villacoublay d'une partie des moyens de la Section de liaison aérienne 45 de Boufarik. Il est alors constitué en une « escadrille de liaison ministérielle » et une « escadrille de liaison d'état-major ». Le GLAM devient « GLAM 86 » le 5 octobre 1945 puis « GLA 1/40 » le 1<sup>er</sup> mars 1947, l'« escadrille présidentielle » lui étant rattachée en octobre 1946, puis « Groupe de transport et de liaison aérienne (GTLA) 1/60 » le 15 mai 1948 et finalement « GLAM 1/60 » le 1<sup>er</sup> mai 1968. Le 1<sup>er</sup> février 1969, le GLAM perd sa mission de transport d'état-major qui est définitivement transférée au GTLA 2/60, ancêtre du GAEL. Le GLAM 1/60 est dissous le 19 juillet 1995, ayant été successivement équipé de nombreux types de voilures fixes (*Glenn 167*, *Goéland*, *C-54*, *B-25*, *Dakota*, *Bretagne*, *Caravelle*, *Mystère 20*, *Falcon 50*, *Falcon 900*) et de voilures tournantes (*H-34*, *Alouette II et III*, *Puma*, *Dauphin*, *Super-Puma*).



Insigne homologué en 1947 (il conviendra de remettre en fabrication l'insigne en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « GLAM »).

Cette filiation constitue une forme de retour aux sources.

### Les traditions de l'ex GAEL, pour l'escadrille TBM 700, de l'ET 60 :

Le Groupement aérien d'entraînement et de liaison 87 est créé au Bourget le 1<sup>er</sup> juillet 1945, faisant suite à la Section d'entraînement aérien et de liaison (SEAL) d'Issy-les-Moulineaux. Il est chargé, depuis l'Île-de-France, des liaisons aériennes au départ des états-majors et de l'entraînement des PN non affectés en unités navigantes. Il est repositionné à Villacoublay en 1946, devenant « GLA 2/40 » le 1<sup>er</sup> mars 1947 et « GTLA 2/60 » le 15 mai 1948. Il est réorganisé le 1<sup>er</sup> février 1969 en deux escadrilles (puis escadrons à partir du 1<sup>er</sup> mai 1970), assurant toujours les missions de liaison et d'entraînement du personnel abonné. Le 3 juin 1971, il devient « GAEL 2/60 », ses deux escadrons recevant les noms de tradition VENDOME et RAMBOUILLET le 27 juillet. Enfin, le 1<sup>er</sup> août 1972, le GAEL 2/60 est transformé en « 65<sup>e</sup> Escadre de transport » à deux escadrons, l'ET 1/65 VENDOME et l'ETE 2/65 RAMBOUILLET, le drapeau de la 63<sup>e</sup> ET lui étant confié. L'Escadron de calibration lui est rattaché le 1<sup>er</sup> septembre 1984 et devient « EC 3/65 COMMERCY » puis « ECT 3/65 COMMERCY », ainsi que le Détachement permanent de transport 4/65 (Berlin), de 1988 à 1992. Le 31 août 1993, la 65<sup>e</sup> ET est dissoute et donne naissance à l' « Escadron de transport, d'entraînement et de calibration 65 », l'ETEC reprenant la mission de transport gouvernementale du GLAM dissous, deux ans plus tard. La 2<sup>e</sup> escadrille de l'EH 3/67 PARISIS et ses *Super-Puma* lui est rattachée en 2005, alors que la mission de calibration prend fin en 2007. Le GAEL/ETEC a volé, à l'instar du GLAM, sur de nombreux types d'aéronefs : *Criquet*, *Pingouin*, *P-47*, *Martinet*, *Siebel*, *Beech 18*, *Flamant*, *Paris*, *Broussard*, *Nord 262*, *Mystère 20*, *Twin Otter*, *TBM 700* et *A319CJ*.



Insigne homologué en 1946 (il conviendra de remettre en fabrication l'insigne en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « GAEL »).

### Les traditions de l'Escadrille de liaisons aériennes 52, pour l'escadrille Super Puma de l'ET 60 :

L'ELA 52 est créée le 1<sup>er</sup> mai 1948 et fait suite à Section d'avions de liaison 99 créée en 1945. Stationnée à Tan-Son-Nhut, l'escadrille entretient des détachements à Seno, Muong-Sai, Vientiane, Plei-Ku, Ban-Me-Thuot, Nha-Trang et Bach-Mai, ses équipages intervenant ainsi au Laos, au Cambodge, en Cochinchine et en Annam dans des missions de transport, liaison de commandement, reconnaissance, évacuation sanitaire, bombardement et mitraillage. L'ELA 52 est également engagée dans la Bataille de Dien-Bien-Phu de mai 1954. Equipée de monomoteurs *Morane 500*, *Pingouin* et *Beaver*, de bimoteurs *Martinet* et *Beech*, ainsi que des premiers hélicoptères de l'Armée de l'air, elle termine la Guerre d'Indochine avec un bilan de 11924 missions de guerre en 18054 heures de vol, ayant évacué un total de 6281 blessés, perdant deux équipages et un mécanicien du fait de l'ennemi. Regroupée en 1956 avec le GT 1/64 BEARN pour former l'ETLA 52, elle est finalement dissoute le 15 mai

1957. Elle a reçu trois citations à l'ordre de l'armée aérienne, la croix de guerre TOE à trois palmes de bronze, la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre des TOE.

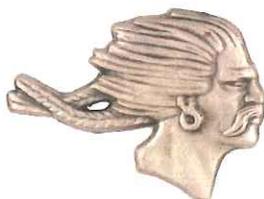


L'unité proposera à l'homologation cet insigne non encore homologué, une fois modifié par suppression de la mention « ELA 52 ».

L'ELA 52, escadrille de liaison polyvalente d'Indochine, est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre TOE). En outre, il s'agit de la première unité de l'armée de l'air ayant été dotée d'hélicoptères.

Les traditions de la BR 227 (Gaulois roux), pour la première escadrille de l'ET 3/60 ESTEREL :

L'Escadrille 227 est créée le 1<sup>er</sup> février 1917, successivement désignée « C 227 » et « BR 227 ». Escadrille d'observation, une partie de ses moyens est détachée sur le front italien de mai à juillet 1917, à Villaverla. Elle termine la Grande Guerre avec deux citations à l'ordre de l'armée, la croix de guerre 1914-1918 à deux palmes de bronze et la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre, titulaire de sept victoires aériennes mais déplorant la perte de dix membres d'équipage. Elle a compté dans ses rangs le Slt DAURAT, grande figure de l'aviation commerciale de l'Entre-deux-guerres. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 34<sup>e</sup> RAO du Bourget (1920-1932) puis du Groupe de bombardement II/34 (1932-1940, avec l'escadrille BR 224), groupe qui reçoit une citation à l'ordre de l'armée aérienne au sein du GB 9 pour son engagement durant la Bataille de France. Après guerre, ses traditions sont finalement reprises de 2000 à 2005 par l'Escadrille de recueil et d'exploitation (EERE) 1/51, unité regroupant les opérateurs ELINT sur *DC8 Sarigue* au sein de l'EE 51 AUBRAC.

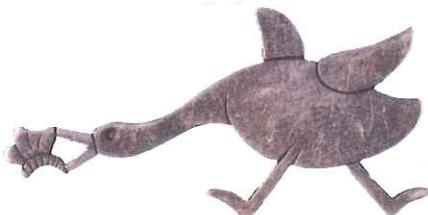


Insigne homologué en 2000.

La BR 227 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre) dont les traditions ont déjà été affectées sur quadrimoteurs à long rayon d'action (*DC8*) ; escadrille sœur d'armes de la BR 224 au 34<sup>e</sup> RAO et au GB II/34. Cette solution permet aussi de reprendre les traditions d'une escadrille (EERE 1/51) intégrée à un escadron du COTAM né pendant la guerre froide (EE 51 AUBRAC), et qui n'a pas survécu à la chute du mur de Berlin.

Les traditions de la BR 224 (oie poursuivant un papillon), pour la deuxième escadrille de l'ET 3/60 ESTEREL :

L'Escadrille 224 est créée en avril 1916, successivement désignée « Section d'artillerie lourde V 224 », puis « C 224 » et « BR 224 ». Escadrille de réglage d'artillerie, elle termine la Grande Guerre avec une citation à l'ordre de l'armée, la croix de guerre 1914-1918 à une palme de bronze, ainsi que six victoires aériennes, mais déplore la perte de quatorze membres d'équipage. Elle a compté dans ses rangs le Cne WEILLER, pionnier de la cartographie aérienne, qui la commande de septembre 1917 à juillet 1918. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 34<sup>e</sup> RAO du Bourget (1920-1932) puis du Groupe de bombardement II/34 (1932-1940, avec l'escadrille BR 227), groupe qui reçoit une citation à l'ordre de l'armée aérienne au sein du GB 9 pour son engagement durant la Bataille de France.



Insigne non encore homologué.

La BR 224 est une escadrille prestigieuse, décorée (Croix de guerre à une palme de bronze), sœur d'armes de la BR 227 au 34<sup>e</sup> RAO et au GB II/34.

Les traditions de la SAL 105 (diable grenadier), pour la première escadrille de l'ET 3/62 VENTOUX :

L'Escadrille 105 est créée le 13 janvier 1915, successivement désignée « VB 5 », « VB 105 », « C 105 », « SOP 105 » et « SAL 105 ». Escadrille de bombardement et d'observation, elle termine le Premier conflit mondial avec deux citations à l'ordre de l'armée et une citation à l'ordre du corps d'armée, la croix de guerre 1914-1918 à deux palmes de bronze et une étoile de vermeil et la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre. Totalisant cinq victoires aériennes, elle déplore la perte de sept membres d'équipage dont deux commandants d'escadrille tombés en janvier 1915 et octobre 1916. Ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 37<sup>e</sup> RA du Maroc (1920-1936), au sein duquel elle participe à la Guerre du Rif (1920-1925) et où elle obtient deux citations au titre des TOE, puis au sein de la 2<sup>e</sup> Escadre du nord-marocain (1936-1937), et par le Groupe de bombardement II/62 (1937-1943, avec la VR 551).



Insigne non encore homologué.

La SAL 105 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère Croix de guerre). Elle est sœur d'armes de la VR 551 ci-dessous, formant à elles deux le GB II/62. Elle est aussi sœur d'armes des escadrilles « marocaines » (SPAbi 55 et SAL 8) du 1/62 VERCORS.

Les traditions de la VR 551 (Chamelier targui), pour la deuxième escadrille de l'ET 3/62 VENTOUX :

L'Escadrille 551 est créée au Maroc en juin 1916, successivement désignée « Escadrille 302 » puis « VR 551 ». Escadrille de la Subdivision de Fès, ses traditions sont ensuite perpétuées au sein du 37<sup>e</sup> RA du Maroc (1920-1936) au sein duquel elle participe à la Guerre du Rif (1920-1925) et où elle obtient trois citations au titre des TOE (croix de guerre TOE à trois palmes de bronze), puis au sein de la 2<sup>e</sup> Escadre du nord-marocain (1936-1937), et par le Groupe de bombardement II/62 (1937-1943, avec la SAL 105).



Insigne non encore homologué.

La VR 551 est une escadrille prestigieuse, décorée (Croix de guerre TOE à trois palmes de bronze), sœur d'armes de la SAL 105 ci-dessus, formant à elles deux le GB II/62. Elle est aussi sœur d'armes des escadrilles « marocaines » du 1/62 VERCORS (SPAbi 55 et SAL 8). Elle constitue enfin le moyen de rappeler la présence des ailes françaises sur la terre d'Afrique dès 1916, plus particulièrement une évocation de l'exploration aérienne du Sahara par la France, dès cette époque.

Les traditions de l'EROM 80, pour la première escadrille de l'ET 52 TONTOUTA :

L'Escadrille de reconnaissance d'Outre-mer 80 est créée le 1<sup>er</sup> septembre 1949 à Bach-Maï. Equipée successivement de bimoteurs de transport *Martinet* puis de chasseurs monomoteurs *Bearcat*, entretenant un détachement permanent à Xieng-Khouang, elle totalise à la fin de la Guerre d'Indochine 4 670 missions de guerre en 10 011 heures de vol, perdant trois pilotes en opérations et subissant une soixantaine de coups directs de la DCA adverse sur ses appareils. Elle est notamment engagée à Dien-Bien-Phu en mai 1954, puis finalement dissoute le 30 août 1955, titulaire de quatre citations à l'ordre de l'armée aérienne, de la croix de guerre TOE à quatre palmes de bronze et de la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire avec olive TOE.



Insigne homologué en 1950 (il conviendra de remettre en fabrication l'insigne en conformité avec la réglementation par suppression de la mention « EROM 80 »).

L'EROM 80 est une escadrille prestigieuse, décorée (fourragère aux couleurs de la médaille militaire avec olive aux couleurs de la Croix de guerre TOE), a volé initialement sur bimoteurs de transport *Martinet*. Le choix proposé constitue aussi un rappel de la présence de l'armée de l'air dans la région du Pacifique.